

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDE AUX FAMILLES
VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

BYRRH

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

UNE GRANDIOSE MANIFESTATION FRANÇAISE
La Conférence de M. Maurice Damour sur le Rôle de la France

La conférence faite hier au soir par M. Maurice Damour a obtenu un succès sans précédent. Dès 7 heures 3/4 la foule se pressait dans le théâtre Tullane...

elles ont tenu en France depuis 30 ans, dit M. Damour, une telle place dans l'enseignement que M. Ed. Chapuisat, un Suisse éminent, dont l'impartialité ne pourra pas être soupçonnée, a pu répondre aux "intellectuels" allemands: "En ce qui concerne la France, je vous l'affirme, vous tombez dans un erreur assez amusante. Jamais la France ne fit autant d'efforts loyaux, désintéressés, pour comprendre vos diverses attitudes philosophiques, ou vos conceptions historiques..."



M. MAURICE DAMOUR

Dans un langage où la correction et l'élégance de la forme ne le cèdent en rien au respect dû à un auditoire composé aussi bien de louisianais que d'américains M. Damour s'appuyant sur des documents diplomatiques et des faits émanant de l'Allemagne elle-même a démontré de la façon la plus solennelle que depuis 43 ans la France dans ses rapports avec l'Allemagne n'a cessé de témoigner d'un esprit conciliant et sincèrement pacifique.

On a pu, pendant un moment au début de la guerre, au milieu de l'émotion générale causée par l'apparition du sinistre fleau qui se déchaînait, chercher à obscurcir les faits pour préparer devant le jugement de l'histoire la justification — si le mot peut s'appliquer de la guerre — de la mauvaise œuvre préméditée. Mais, et ici permettez-moi de laisser la parole à M. le Dr. David Starr Jordan, président de l'Université de Californie, dont les sympathies connues pour l'Allemagne scientifique sont une garantie d'impartialité, mais, dit M. David Starr Jordan, "l'invasion de la Belgique a changé la face des choses. Comme à la lumière d'un éclair est apparue la vérité, de même, d'un côté le régime de la terreur, de l'autre le régime de la loi. L'Allemagne s'est placée sous le régime du militarisme... elle a fait un chiffon de papier du parchemin du droit international; le placement des mines hollandaises sur la grande route du commerce a fait un chiffon de papier du droit des non-combattants."

mondes éloignés et que le salut de l'Allemagne dépendait uniquement de la valeur de son armée et de sa flotte et de l'esprit guerrier de son peuple. L'Allemagne unie, a pendant 40 ans mis en valeur la théorie que la force était la source de toute grandeur personnelle et nationale. Des directeurs de l'éducation allemande s'inspirèrent de cette nouvelle religion qu'on pourrait appeler la religion de l'héroïsme (the religion of valor) et du dogme en vertu duquel la force prime le droit. L'Allemagne rejeta avec mépris tous les préceptes chrétiens sur l'humilité, la douceur, la justice, la pitié, l'amour. L'objet de son adoration devint la force, le courage, l'énergie; que les faibles persécutent, que les doux et les humbles s'inclinent devant les forts et les orgueilleux que les incapables meurtrissent. Le plus fort doit être le maître. La guerre actuelle, ajoute le Dr. Eliot, est le résultat inévitable de ce désir d'impérialisme, d'autocratie du gouvernement allemand, d'enrichissement rapide et de cette religion de la force. La principale cause de l'immense désastre qui accabla à cette heure l'Europe est l'ambition qu'avait l'Allemagne de créer un empire mondial. Elle avait acquis rapidement la conviction qu'elle ne pourrait garantir son œuvre que par la force des armes. Cette parfaite préparation à la guerre, la possibilité de la déclarer au moment opportun et les études attentives de l'état-major berlinois contribuèrent à développer sur les cerveaux allemands une doctrine nouvelle, celle de la "nécessité militaire". Cette "nécessité militaire" consistait à leur avis dans une guerre suffisante pour violer les accords et les traités signés par l'Allemagne avec les autres puissances. La doctrine allemande de la "nécessité militaire" faisant loi est une insulte à la loi, elle est absolument et désespérément barbare, déclare le Dr. Eliot.

sonnalités marquantes de la diplomatie, du haut monde, de la finance et du commerce, et un grand nombre de français, de Franco-Louisianais. Le corps constituaire était représenté par les consuls de France, Belgique, Espagne, Hollande, Italie, Suède et Norvège, Angleterre, et des républiques des Amériques Latines. Tous les présidents des sociétés françaises, et franco-louisianaises étaient présents.

La bataille de Champagne

(Suite.)

Que de dangers terribles, immédiats, et qui semblent inévitables, il faut faire courir à ces braves: les balles, la mitraille, les grenades à main et les projectiles de ces canons-revolvers dont un "petit 1915" me disait: "Voyez-vous, les marmites, c'est comme des petits chemins de fer qui passent dans l'air: on les entend venir, on peut se garer mais ces machines-là, ça part et ça arrive au même temps: c'est comme le télégraphe." Ajoutez à tous ces périls le plus affreux peut-être: l'éboulement, l'ensevelissement sous la terre effondrée. J'ai vu, il y a quelques jours, un pauvre diable qui venait d'échapper à cette abominable mort et qui m'a exprimé son angoisse avec une émotion bien pittoresque. — Je venais, m'a-t-il dit, de faire deux prisonniers. C'étaient des Saxons, des jeunes, avec de petites figures blondes et des yeux en porcelaine bleue. Je leur avais donné un peu de vin. Ça les avait mis en confiance. Ils m'avaient même raconté qu'ils étaient catholiques. Moi, ça m'était bien égal. Ils étaient à côté de moi, sagement; c'est tout ce qu'il me fallait. Voilà qu'une marmite arrive en avant de la tranchée, éclate et projette une montagne de terre sous laquelle je disparais. J'étais comme enterré vivant. Mes deux petits Saxons — des gosses qui n'avaient pas encore eu le temps de devenir méchants — "no font ni ein, ni zwei", ils se jettent à quatre pattes, grattent et débâtent si bien qu'ils me dégagent. J'étais comme ressuscité. Ah! ma foi, tant pis, ça avait beau être des espèces de Boches, je les ai embrassés! Et le brave garçon conclut avec une naïveté touchante: — Voyez-vous, je n'ai jamais beaucoup cru jusqu'à présent à toutes les affaires de la religion, mais, maintenant, il y a une chose sûre, je crois aux catholiques. L'énergie, l'endurance, le patient héroïsme de tous ces combattants dans la plus terrible et la plus déprimante des batailles n'ont pas faibli un seul instant. Leurs chefs leur ont donné les plus fiers, les plus proches exemples, et non seulement eurs lieutenants et leurs capitaines, mais aussi leurs officiers supérieurs. Chacun connaît sur le front de Champagne la bravoure narquoise du général G... qui, lorsqu'un bombardement plus intense paraît inquiéter ses hommes, se fait apporter un plant — un petit plant de bains de mer — et s'installe tranquillement au milieu d'eux, — et le courage paisible et clairvoyant du général G... qui, à peine remis d'une grave blessure, ne cesse d'aller se promener sur la ligne de feu. "Ça a l'air d'être son bureau", m'affirmaient hier un de ses subordonnés.

Prohibition, the Obstacle to Real Reform

By the Reverend William A. Wasson From Pearson's Magazine.

(Continued from yesterday.)

We have a very fine brand of whisky (naming the brand) that we should like to introduce in your town. We shall be glad to extend to you the usual courtesy of ten per cent. commission on all sales that we may make through the list you send us. Well, the hotel man thought he would have a little fun, and so he made a list of about thirty-five of the most rabid prohibitionists in the place, and sent the list to the whisky firm. He thought it would be a fine joke on the prohibitionists to have them deluged with whisky circulars. And it turned out to be a better joke than he thought. For, at the end of three months, he received a letter from the whisky people thanking him for what he had done, and inclosing a check for twenty-seven dollars commission. This story throws light on the curious circumstances already referred to, that, as the prohibition movement spreads, the consumption of liquor increases. Ex-President Eliot of Harvard sums up the whole case against prohibition in its effects on the social and political life. He says: "The efforts to enforce it (prohibition) during forty years past have had some unlooked for effects on public respect for courts, judicial procedure, oaths and law, legislatures and public servants. The public have seen law defied, a whole generation of habitual law-breakers, schooled in evasion and shamelessness, courts ineffective through fluctuations of policy, delays, perjuries, negligences and other miscarriages of justice, officers of the law double-faced and mercenary, legislators timid and insincere." Such is the character and the record of prohibition. The writer of the present article does not wish to minimize the evils and abuses that have been allowed to grow up and intrinched themselves in the liquor traffic. There is no doubt that some liquor dealers have condoned and encouraged conditions repugnant to moral sense and destructive of decency and good order. They have encouraged other vices, such as gambling and the social evil. They have catered and pandered to the worst passions and impulses in human nature. And they have done all this in a cold-blooded desire to increase the volume of their business. But the number of such dealers is comparatively small. At the same time, one such man in the business is one too many. Liquor laws should be so framed, that it would be extremely difficult, if not impossible, for men of this stamp to get into the liquor business, and the law should also provide a simple and easy way to drive out those that have gotten in. The limits of this article preclude a

lengthy discussion of the question of a legislative remedy for the evils connected with the liquor traffic. But it will not be amiss to suggest a plan of regulation which, in the judgment of the writer, would be a step in the right direction. In formulating liquor legislation, we should be guided by two fundamental principles. The first is practicability. The question to be determined at the outset is, what kind of excise law, under given conditions, with men as they are in their individual and social life, and with political standards as they are, will effect the best results. The trouble with much of our legislation is that it has ignored limitations imposed by actual conditions. Legislation is not the expression of ideals nor of moral yearnings. The law should represent the nearest approach to the ideal that present conditions will admit of. Another equally important consideration, following on this is that the same legislation is not adapted for all communities. Hence liquor legislation should provide for a very large measure of home rule. But there is a right and wrong kind of home rule. The so-called local-option system that now obtains in many of the states is the wrong kind. It is unsound in principle and demoralizing in its effects. It is at variance with the general policy. But, under the present local-option system, the state is following two opposite policies at the same time. This kind of local option gives the local community too much power and too little power. The people have no power to say who shall receive licenses and what moral and other qualifications shall be required. They have no power to determine the question of prohibited days and hours, no power to determine the amount of the license fee, nor to set a limit on the number of licenses to be issued. There is no practical administration that properly comes within the scope of local self-government. The community has option on only one question — whether the liquor traffic shall be legalized or prohibited. This local-option scheme reverses the true order of political administration. It withholds from the people a minor but important power that the people in the local community are in the best position to exercise wisely, while it confers upon the local community that supreme power of life or death over the liquor traffic which ought to be reserved in the hand of the state. Under this system the liquor dealers and the public are in a constant state of uncertainty as to the fundamental question of regulation or abolition. At every local-option election, there is the possibility of a complete revolution of policy. To-day the liquor business; to-morrow, it may be under the ban of the law. The question is never settled. Neither side ever wins a permanent victory. The state alone should settle this all important question of the legality of the liquor traffic. A question like this, involving the fundamental rights of property and of personal liberty, should not be left to the decision of a majority vote at a local election. (To Be Continued Tomorrow)

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER
313 - RUE ROYALE - 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUTES LANGUES

CHARBONS
COKE POUR GAZ ET FONDRE
W. G. COYLE & CO